

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

Le SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de 4½% à 6%.

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Ltée."

132, rue St-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

---

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



**Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.**

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigüe** ou chronique, le **CATARHÈ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les **Affections graves ou légères des Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limited,**  
118, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PERE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263

Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Eclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00

Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

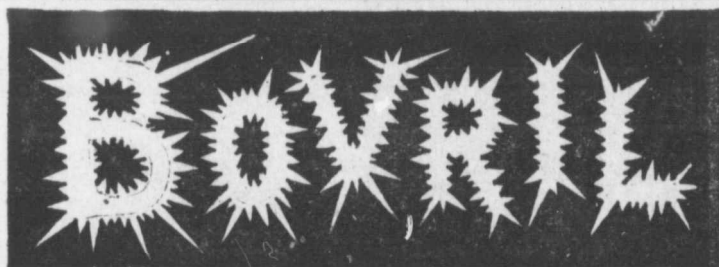
Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



## UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fait aussitôt baisser les comptes du boucher. Il augmente considérablement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le Bovril.



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

---

---

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 289.—Quarante-Heures, 289.*

**Partie officielle :** Nomination ecclésiastique, 290.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le mouvement prohibitionniste, 290.—LITURGIE ET DISCIPLINE: Indulgences "toties quoties", 292.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 234. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 295 ; Ottawa, 296 ; Chicoutimi, 297.—VARIÉTÉS : Du bal et du décolletage, 297.—LES LIVRES : 298.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'organisme social (suite), 301. — FAITS ET ŒUVRES : De la tempérance, 304.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 14, janvier.** —II ap. l'Épiph. Du dim.

**Lundi, 15.** — S. PAUL, 1er ermite, confesseur.

**Mardi, 16.** — S. MARCEL I, pape et martyr.

**Mercredi, 17.** — S. ANTOINE, abbé.

**Judi, 18.** — CHAIRE DE S. PIERRE, à Rome, *dbl. maj.*

**Vendredi, 19.** — STE-FAMILLE J. M. J., 2 cl.

**Samedi, 20.** — SS. FABIEN ET SÉBASTIEN, martyrs.

**Dimanche, 21.** —III ap. l'Épiph. SOL. DE LA STE-FAMILLE.

---

## QUARANTE-HEURES

---

14 janvier, Charny.—16, Couvent de St-Sauveur.—18, Les Ecureuils.—20, Couvent de Deschambault.—21, Bienville.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE**

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé ALFRED-ODILON GUIMONT, curé de Ste-Apolline,  
a été nommé curé de St-Pamphile.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **LE MOUVEMENT PROHIBITIONNISTE**

Tous ceux qui ont regretté le refus de la Législature de voter la prohibition, à la dernière session, — et ils sont légion, dans notre province, — savent, fort heureusement, que cette abstention de notre parlement provincial est incapable d'arrêter le puissant mouvement prohibitionniste actuel, qui fut provoqué par la guerre et qui est en train de devenir mondial.

On sait déjà les bienfaits dont la Russie est redevable à la prohibition. On n'ignore pas, non plus, que la France songe sérieusement à établir la prohibition sur son territoire et que la même question s'agite en Angleterre.

Aux États-Unis, le mouvement prohibitionniste, commencé avant la guerre, a reçu une forte impulsion des terribles événements des deux dernières années. La prohibition est, aujourd'hui, en vigueur dans le Maine, le Nebraska, l'Iowa, le Dakota-Nord, le Dakota-Sud, le Kansas, l'Arkansas, le Delaware, la Virginie-Ouest, la Virginie, le Tennessee, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, le Mississippi, l'Alabama, le Colorado, l'Arizona; le Montana, l'Idaho, le Washington et l'O-

région. Vingt-deux États ont donc voté la prohibition, en quelques années. Vingt-quatre États ont voté ce qu'on appelle, là-bas, la *local option*, laquelle n'est souvent qu'un pas vers la prohibition. Il ne reste donc que deux États, la Pensylvanie et le Nevada, qui soient aujourd'hui sous le régime de la buvette libre.

On peut voir, tout de suite, qu'il existe beaucoup d' " extrémistes ", comme dit *le Soleil*, en dehors de la province de Québec.

Un fait nous paraît à noter : aux États-Unis comme ailleurs, les amis de la cause prohibitionniste se recrutent surtout à la campagne, c'est-à-dire là où la vie morale est plus saine et où le vice a le moins d'intérêts à défendre.

Devant cette vague puissante de la prohibition, qui vient de balayer près de la moitié des États de l'Union américaine, les amis des intérêts alcooliques ne sont pas restés inactifs, comme on peut bien le penser.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la revue de la presse dévouée à ces intérêts que fait le *Literary Digest* du 16 décembre dernier. Le *Mida's Criterion*, de Chicago, par exemple, l'organe principal des distillateurs américains, jette un cri d'alarme à ses partisans : il les supplie de réunir tout ce qu'ils comptent de forces pour combattre " comme un seul homme ", s'ils ne veulent pas, dit-il, voir périr leur commerce " dans le grand désert américain de la prohibition ".

Il est à remarquer que les forcés alcooliques, aux États-Unis, un peu comme ailleurs, du reste, se divisent en deux groupes : certains partisans de l'alcool font une guerre à mort à toutes les propositions des prohibitionnistes ; les autres, plus rusés, et sentant que le mouvement en faveur de la prohibition se généralise partout d'une façon irrésistible, croient sauver plus efficacement les intérêts de l'alcool en opposant aux réclamations des prohibitionnistes des demi-mesures, susceptibles de diviser et d'affaiblir les amis de la cause prohibitionniste. Et ils trouvent, au pays de l'oncle Sam, des législateurs complaisants, qui s'empressent d'inscrire dans les lois ces mesures, dont l'effet le plus certain est de bloquer la route à tous les projets prohibitionnistes.

Rien de plus caractéristique, à ce sujet, que cette page du *Bonfort's Wine and Spirit Circular*, citée par le *Literary Digest* : " L'industrie de l'alcool, aux États-Unis, se trouve en face d'une crise qui peut devenir fatale, si l'on n'applique sans retard les remèdes appropriés. . . Le temps est arrivé, pour nous, de nous rendre compte qu'une évolution est en train de se produire, que des changements dans notre commerce sont inévitables, et que, à moins que nous ne soyons capables d'offrir des suggestions qui puissent répondre au désir de la grande masse du peuple, et en même temps sauver le système des licences régulatrices, et les grandes propriétés du commerce alcoolique avec les immenses revenus qui s'accroissent de cette source, le peuple votera pour ce qu'on appelle la prohibition. . . "

C'est le capitaine du navire en péril qui jette du lest pour sauver la cargaison.

Mais les amis de la cause prohibitionniste, aux États-Unis, ont vu la manœuvre désespérée des pilotes de la barque alcoolique ; et ils sont bien résolus à continuer plus vigoureusement que jamais la superbe campagne d'opinion qui a ainsi mis à mal les intérêts de l'alcool, en assainissant les mœurs de leur pays et en le rendant plus prospère, comme suffirait, seul, à le démontrer l'exemple éclatant du Kansas.

A. H.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### INDULGENCES " TOTIES QUOTIES "

*Q.* — Il est souvent question des indulgences des Sept basiliques de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem, de Saint-Jacques de Compostelle qui peuvent être gagnées aussi souvent (*toties quoties*) qu'on récite en quelque lieu que ce soit, les six *Pater*, les six *Ave* et les six *Gloria*. C'est un privilège, qui est en particulier accordé aux fidèles qui ont reçu le scapulaire bleu.

Qu'en est-il de ce *toties quoties*? Nous sommes ennemis de toute exagération, même pieuse.

*R.* — Pour bien interpréter cette concession d'indulgences, il faut, comme d'ailleurs la Sacrée Congrégation des Indulgences l'exige, tenir compte d'une disposition générale que nous extray-



ons de la *Raccolta* (édition 1901, page XVI), qui fait autorité en ces matières :

“ La S. Congrégation des Indulgences a expressément déclaré le 7 mars 1678, que *l'indulgence plénière annexée à la visite d'une église en certains jours déterminés, ou attachée à la pratique d'une œuvre pie, ne peut être gagnée qu'une fois par jour*. Sont exceptées de cette règle générale l'indulgence du second jour d'août, communément appelée *de la Portioncule*, et quelques autres pouvant se gagner plusieurs fois le même jour.”

Voici de plus ce que dit Beringer (tome I, page 566), dans son ouvrage approuvé par la Sacrée Congrégation des Indulgences :

“ Avec plusieurs auteurs, dont l'opinion est d'un grand poids, nous nous en tenons au sens obvie : les indulgences *plénières*, attachées à la visite des sept églises de Rome, etc., ne peuvent être gagnées qu'une fois par jour en récitant les 6 *Pater*, etc. ; les indulgences *partielles* peuvent être gagnées plusieurs fois par jour en récitant autant de fois les 6 *Pater*, etc.”

Il n'est pas nécessaire de dire ces prières à genoux, ni d'y ajouter quelque autre oraison, ni même de recevoir les sacrements ; mais, pour gagner ces indulgences qui sont toutes applicables aux âmes du purgatoire, il suffit de réciter six fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* en l'honneur de la Très Sainte Trinité et de la Vierge Marie conçue sans péché, avec l'intention de demander à Dieu l'exaltation de la sainte Église, l'extirpation des hérésies, la paix et l'union entre les princes chrétiens.

C'est en tenant compte des renseignements ci-dessus qu'il faut interpréter la faveur suivante, accordée aux agrégés de l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, telle que nous la trouvons sur un imprimé que l'on nous a communiqué :

“ 5. Les indulgences appelées vulgairement *della Stazione del Santissimo Sacramento* qui ont été accordées à l'*Ordre Séraphique* : par conséquent chaque fois que les agrégés feront une visite au Très Saint Sacrement dans quelque église ou oratoire public, et réciteront *six Pater, six Ave* et *Gloria Patri*, ils pourront gagner toutes les indulgences des Stations de Rome, de Jérusalem, de Saint-Jacques de Compostelle et de l'église de la Portioncule, c'est-à-dire un nombre presque incalculable d'indulgences plénières et partielles.”

Quand il s'agit d'indulgences par groupes, de la nature de celles dont nous venons de parler, nous nous demandons quelle nécessité il y a pour les fidèles de savoir avec précision leur nombre et si toutes et chacune d'elles peuvent être gagnées *toties quoties*. Du moment qu'il y a de nombreuses indulgences attachées à telles ou telles prières, allons-y de bon cœur, nous rappe-

lant que par elle-même la prière est un puissant moyen de sanctification.

Nous ne saurions trop recommander la coutume qu'ont beaucoup de personnes pieuses de renouveler chaque matin l'intention de gagner toutes et chacune des indulgences qui se rencontreront dans la journée ; et comme un très grand nombre d'indulgences sont applicables par mode de suffrage aux saintes âmes du Purgatoire, on fera aussi très bien d'ajouter à cette première intention celle de les appliquer au soulagement de ces âmes.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Retiré du ministère.** — M. l'abbé A. Talbot, curé de Saint-Pamphile, se retire du ministère pour cause de maladie. Il résidera chez les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, chemin Saint-Louis.

**Chiffres éloquents.** — Le récent incendie de l'asile de Saint-Ferdinand a appelé l'attention du public sur une des œuvres des RR. Sœurs de la Charité de Québec. Mais d'autres œuvres occupent le zèle de ces bonnes religieuses ; qu'on en juge par les chiffres suivants extraits des statistiques que publie chaque année la Communauté. Il y a en tout 1024 religieuses professes ; 100 novices et postulantes ; 16 aumôniers ; 30 prêtres pensionnaires ; 103 dames pensionnaires ; 580 vieillards et vieilles infirmes ; 2008 orphelins et orphelines ; 240 garçons pensionnaires ; 281 garçons demi et quart-pensionnaires ; 600 filles pensionnaires ; 1449 filles demi et quart-pensionnaires ; 4149 élèves externes ; 717 enfants au "Jardin de l'enfance" ; 34 étudiants au Séminaire ; 497 malades à Charlottetown pendant l'année ; 433 pensionnaires à Mastaf pendant l'année ; 183 malades à l'hôpital de Thetford pendant l'année ; 96 malades à l'hôpital civique pendant l'année ; 67 malades à l'hôpital des tuberculeux pendant l'année ; 1720 aliénés et idiots ; 148 employés et serviteurs. Voici en outre quelques œuvres supplémentaires de charité accomplies par cette communauté. Maison-mère : 23,355 pauvres du dehors secourus ; 685 veillées de malades ; 1388 visites à domicile ; 6398 repas donnés aux pauvres du dehors ; dans les missions : 3414 pauvres du dehors secourus ; 248 veillées de malades ; 4787 visites à domicile ; 4977 repas donnés aux pauvres du dehors.

Ces chiffres sont une preuve évidente qu'avec peu de ressources la charité peut faire des merveilles.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — S. G. Mgr Bruchési a ordonné vingt-quatre prêtres, le 27 décembre dernier. De plus 12 séminaristes ont reçu la tonsure, 44 les ordres mineurs, 39 le sous-diaconat et 14 le diaconat.

Les nouveaux prêtres sont MM. les abbés Nérée Bouchard, Patrick Hackett et Elphège Bussière, de Manchester ; Anthime Charbonneau, d'Ogdensburg ; Joseph Gorman, de Portland ; Gédéon Lambert, de Providence ; William Batterton, de San-Antonio ; Siméon Charpentier, du Sault-Sainte-Marie ; Albert Fleury, Albert Rivet, Eugène Saint-Martin, Wilfrid Brophy, George Dacey, Joseph Dalton, John Finnegan, John Freel, James Lahey, Michael Lahey, Ralph O'Neill, Lawrence O'Toole et Martin Tracy, tous de Montréal ; Ferdinand Schilowski, de Syracuse ; Antonin Saint-Louis et Philéas Boisvert, de Haileybury.

Le lendemain Sa Grandeur a ordonné trois autres prêtres : ce sont le R. P. Henri Pelletier, des Pères du Saint-Sacrement, et MM. les abbés Julien Caplikas, de Springfield, et Cornelius Curtin, de Grands-Rapides.

— Mgr l'Archevêque de Montréal vient de nommer chanoine de sa cathédrale M. l'abbé Arthur Papineau, supérieur du collège Saint-Jean.

M. l'abbé Papineau était professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, quand il fut appelé par Mgr Bruchési à diriger le nouveau collège de Saint-Jean. On se rappelle encore les difficultés que la nouvelle institution rencontra à ses débuts, comme l'opposition que suscita la réalisation de ce projet. M. l'abbé Papineau se montra l'homme de la situation. Sa courtoisie, son affabilité et sa bonté triomphèrent des plus obstinés récalcitrants, et sa science pédagogique, comme la sagesse de sa direction, assurèrent en peu de temps à la nouvelle institution un succès à peu près sans précédent.

Fondé depuis sept ans à peine, le collège de Saint-Jean est au premier rang de nos établissements d'enseignement secondaire ; il compte plus de 260 élèves, et sa renommée se répand si rapidement qu'avant peu d'années il devra s'installer dans un immeuble plus moderne et plus spacieux, abandonnant l'ancienne manufacture qui fut son berceau.

— S. G. Mgr Bruchési a publié une lettre pastorale contre les modes féminines inconvenantes. Cette lettre a été lue dans toutes les églises. Elle se termine par la direction suivante :

“ Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ces modes, dont je parle, ont envahi jusqu'aux églises. On ne craint pas de les porter même à la table sainte. Le désordre est ici plus grave que partout ailleurs, et ce m'est un devoir de le réprimer. Que toute toilette inconvenante dispa-

raïsse donc du lieu saint. Il sera désormais défendu de se présenter pour la confession et pour la communion avec une robe basse ou décolletée. Les détails ne sont aucunement nécessaires dans une question aussi délicate. Toute femme vraiment chrétienne n'aura qu'à s'inspirer de la notion de pudeur qu'elle porte en elle-même. Dans les visites que nous faisons aux amis ou aux personnages de distinction qui nous ont invités, il y a toujours une étiquette que nous ne manquons pas d'observer. Eh bien, que l'on observe aussi scrupuleusement et religieusement, l'étiquette de la maison de Dieu."

— Le Monastère des Trappistes à Oka a été détruit de fond en comble par un incendie, dans la nuit du 26 au 27 décembre dernier.

L'incendie s'est déclaré vers les deux heures du matin. Les Pères Trappistes étaient alors dans leur chapelle à réciter les Matines. Les flammes ont fait de si rapides progrès que les Pères n'ont pu rien sauver, excepté les vases sacrés et quelques ornements sacerdotaux. Tout le reste a été complètement détruit, y compris la précieuse bibliothèque du monastère ainsi que l'hôtellerie des voyageurs, le mobilier, les provisions de bouche pour l'hiver, de même que la cave à vin.

Les pertes sont considérables ; elles se chiffrent à plus de \$100,000, et ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

Les Trappistes, au nombre de 107, se sont installés à l'Institut agricole où ils demeureront quelque temps.

Le Monastère détruit fut terminé en 1912. Il remplaçait le vieux Monastère, qui avait été lui-même incendié en 1902.

Tout le monde connaît l'œuvre de prière et de travail manuel que ces bons religieux ont accompli en Canada.

Les Trappistes sont de ceux qui ont le plus fait pour répandre l'éducation agricole dans la Province de Québec, et dans ces dernières années ils avaient développé considérablement leur institut agricole. Nous avons l'espoir que le monastère et toutes ses dépendances se relèveront de leurs cendres pour le plus grand bien de la religion, de la nationalité et du pays.

Nos sympathies aux religieux éprouvés.

**Ottawa.** — La veille de Noël, l'église de Rockland (Russell) a été détruite par un incendie.

— Les instituteurs bilingues des Écoles séparées d'Ottawa, au nombre de 115 environ, viennent de recevoir le montant de leur salaire, après avoir été pendant plus de deux années sans toucher ce qui leur était dû.

Le montant qui vient d'être ainsi payé s'élève à tout près de \$102,000. La décision du Conseil Privé, que la Commission des écoles séparées d'Ottawa, nommée par le Gouvernement, était *ultra vires*, ayant fait disparaître cette Commission et remis le pouvoir à la Commission légitime, les membres de celle-ci ont décidé que leur première action devait être de payer leurs salaires aux instituteurs.

sc  
en  
fra  
les

fér  
O.

dis  
da

dar  
con  
ser  
est  
par  
ceu  
mè  
ils  
app  
jam  
qui,  
con  
par  
plai

faut  
Si l  
Chr  
cett

y m  
tem  
tiens  
la p  
aux



Quel que soit l'aspect légal de la question dans ce cas, la commission scolaire a considéré, avec raison, qu'elle ne faisait qu'un acte de justice en remettant le montant de leur traitement aux instituteurs de langue française qui, depuis l'automne de 1914, ont continué à enseigner dans les écoles sans toucher leur salaire.

**Chicoutimi.** — Le 27 décembre dernier, S. G. Mgr Labrecque a conféré le diaconat à MM. les abbés E. Tremblay, U. Bouchard, J. Lévesque, O. Fortin, J. Racine et F.-X. Cimon.

---

## VARIÉTÉS

### DU BAL ET DU DÉCOLLETAGE

Cette question n'est pas nouvelle. On l'a même beaucoup discutée depuis plusieurs années, à cause du développement des danses hasardées et de la mode du décolletage.

De vénérables prêtres, de saints évêques se sont élevés dans des ouvrages de direction, dans des écrits sur les mœurs contre la licence et les dangers du bal moderne. Il n'est pas un sermon sur les plaisirs du monde, où ce divertissement, tel qu'il est compris aujourd'hui, ne soit condamné. Or les prêtres qui parlent ainsi n'ont rien vu, mais ils en savent beaucoup plus que ceux qui ont vu. Leur œil a pénétré plus avant que celui de la mère qui était là, faisant tapisserie, causant ou sommeillant ; ils ont entendu les confessions. C'est au confessionnal qu'ils ont apprécié les fruits de la danse et du décolletage. Eh bien, je n'ai jamais rencontré pour ma part un prêtre ferme, pieux, intelligent qui, consulté bien à fond, n'ait défendu le bal... Et le prêtre ne condamne pas les plaisirs du monde par caprice ou par envie ou par esprit morose. Il les condamne par devoir. Ce n'est pas le plaisir qu'il proscrit, mais le mal.

Voilà la grande raison, la grande excuse que l'on donne : Il faut se conformer aux usages, subir les nécessités de son temps. Si les premiers chrétiens avaient adopté ce raisonnement, Jésus-Christ serait inutilement mort pour les hommes, et si nous suivons cette maxime, nous redeviendrons païens avant longtemps.

Nous n'en sommes pas là, dira-t-on. C'est vrai, mais nous y marchons d'un assez bon pas. Et parmi les mauvais signes du temps, il faut surtout compter cette lâche soumission des chrétiens aux habitudes du monde, même lorsque ces habitudes tuent la pudeur, proscrivent la pureté, sont manifestement contraires aux enseignements du christianisme.

Il platt au monde d'accepter des danses inventées, il y a quelque trente ans, dans les bals publics par des piqueuses de bottines émancipées, et bientôt ces danses si imprégnées de leur origine mauvaise et immorale sont pratiquées le soir par des femmes et des jeunes filles chrétiennes qui ont communie le matin . . .

Ces mêmes filles émancipées, inventent des modes extravagantes, malhonnêtes . . . on les adopte ; . . . et l'on se croirait déshonorée si l'on portait une robe montante. L'indécence est permise, la modestie ne l'est pas, on la proscrit au nom même des convenances. C'est inouï !

De tels faits se répétant tous les jours, avec une sorte de régularité tranquille, sont bien plus dangereux pour le sens chrétien que les violences de la passion. Ils tendent à transformer les pratiques religieuses en simple habitude matérielle . . .

Mieux vaut le pécheur qui a conscience de son irrégularité.

E. VEUILLOT.

### LES LIVRES

M. LE CHANOINE V.-A. HUARD. *Les principales espèces d'insectes nuisibles et de maladies végétales.* Brochure publiée par le ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Cette brochure est destinée à rendre un immense service à nos agriculteurs. Préparée par l'entomologiste du ministère provincial d'Agriculture, elle contient une description assez détaillée de tous les insectes nuisibles que l'on peut rencontrer dans la maison et ses dépendances, chez les animaux de la ferme, dans le jardin potager, dans les prairies, les champs et dans les vergers. L'auteur donne de plus les moyens pratiques de détruire ces insectes malfaisants. Nous remercions M. le chanoine de l'œuvre utile qu'il vient de faire.

M. LE CHANOINE A. GONON, missionnaire apostolique. *Les saintes voies de la Croix.* Réédition d'un opuscule de M. Henri-Marie Boudon. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-32 de 192 pages. Prix : 1 franc. En vente à Québec à la librairie Garneau.

M. le chanoine Gonon vient de rééditer un ouvrage de M. Boudon, archidiacre d'Évreux, qui sera accueilli avec joie par tous les catholiques du Canada. *Les saintes voies de la Croix*, outre leur incontestable valeur spirituelle, ont pour nous un intérêt spécial, puisque M. Boudon, qui a vécu au XVIIe siècle, était l'ami intime de Mgr de Laval. Nous regrettons cependant que l'auteur ait cru bon de changer la forme un peu dé-

suète, il est vrai, mais combien originale et saisissante du style de M. Boudon. L'ouvrage ainsi remanié perd, pour nous, une partie de son intérêt.

R. P. F. FRESSENCOURT, S.J. *Les secrets de la vie religieuse* découverts à une novice fervente par son père spirituel, religieux de la Compagnie de Jésus. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-32 de 130 pages. Prix : 0.50 franc. En vente à Québec à la librairie Garneau.

L'auteur de ce petit livre spirituel est inconnu. On sait qu'il était religieux de la Compagnie de Jésus et qu'il vivait au XVII<sup>e</sup> siècle. L'édition que nous donne aujourd'hui la librairie Téqui, est une reproduction de celle que publiait en 1873 le R. P. Fressencourt, s.j. *Les secrets de la vie religieuse* sont " un abrégé de tout ce que l'on a écrit de plus parfaitement pratique de la vie religieuse, un résumé accompli des constitutions et règles de la Compagnie de Jésus, et de la forte doctrine des Exercices de saint Ignace, mais présenté avec ordre, précision, clarté, et force, parfois avec l'éloquence du cœur ".

L'ABBÉ G. BONTOUX. *Le sens de la vie et de la mort d'après la bible*. Avec une lettre de S. G. Mgr l'évêque de Gap. Avignon (Aubanel Frères). Vol. in-8 couronne de 84 pages. Prix broché ; 1.10 franc.

Voici en quels termes M. l'abbé Bontoux, chanoine titulaire et directeur du Grand Séminaire de Gap, présente son ouvrage au public.

" Pour primordiales que soient toujours les révélations bibliques sur les grands mystères de la *Vie* et de la *Mort*, l'effroyable guerre où tombent par milliers jeunes gens et hommes mûrs n'en fait-elle pas pour nous, à cette heure, le thème de méditations singulièrement opportunes ?

" Aussi nous a-t-il semblé que ce serait faire œuvre utile que de les grouper sous quelques idées-mères, tout en laissant les auteurs inspirés parler leur propre langage, si savoureux, si rayonnant de vives et réconfortantes clartés !

" Loin de substituer la parole humaine à " la parole de Dieu, vivante, efficace, plus acérée qu'un glaive à deux tranchants, si pénétrante qu'elle sépare l'âme inférieure et l'âme supérieure, les jointures et les moëlles, et démêle les pensées et les intentions du Cœur " (Hœb. IV, 12), nous n'avons même voulu faire état que de textes absolument sûrs et pris seulement dans leur sens littéral.

" *Le Sens de la Vie et de la Mort d'après la Bible* n'est, du reste, dans notre pensée, que le premier numéro d'une série d'études similaires sur des sujets de choix, faites à loisir, et comme en glanant, au cours d'un long enseignement de l'Écriture-Sainte."

R. P. GRATRY. *La Paix*. Méditations historiques et religieuses. Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte). Vol. in-12, 190 pages. Prix : 3 francs.

Cet ouvrage du P. Gratry avait vu le jour en 1861. Après avoir eu deux éditions cette même année, il avait été oublié.

On sera étonné, en lisant l'édition nouvelle de *la Paix*, de constater que la plupart des questions qui y sont traitées sont redevenues actuelles.

La paix que le Père Gratry appelait, c'était la paix que demande aujourd'hui le Pape Benoît XV, la paix fondée sur la justice, la charité évangélique, les droits des peuples à ne pas subir les excès de l'ambition des conquérants." "Nous pensons, dit dans la préface, Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, que la lecture de ces pages est de nature à jeter de la lumière dans les esprits, à élever les cœurs et à agrandir les âmes."

ABBÉ E. TRUPTIN, chapelain du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial. *Pour la France*. Discours. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 230 pages. Prix : 2 francs.

Ces discours ont d'abord été prononcés à Paray-le-Monial. Étant donné un pareil milieu, il n'est pas étonnant qu'on y rencontre des sujets comme ceux-ci : "Le Cœur de Jésus, asile de justice et d'amour ; Le Sacré-Cœur, signe de Victoire et d'Union nationale ; La bienheureuse Marguerite-Marie, la protectrice."

Ces discours, qui ont été vivement goûtés par les auditeurs, n'ont pas eu moins de succès publiés en volume, puisque ce dernier en est déjà à sa troisième édition.

Souhaitons la diffusion de ces pages si bien faites pour entretenir et aviver le courage chrétien et la confiance surnaturelle dont le monde a tant besoin à l'heure actuelle.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter s'il y a lieu, le plus tôt possible.**



---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'ORGANISME SOCIAL

(Suite)

Adoptant le principe panthéiste d'une force latente et fatale qui gouverne le monde et le fait progresser, Savigny soutint que les institutions et les lois ne sont pas des créations libres et réfléchies de la volonté humaine, mais les fruits du temps et de l'histoire; qu'elles naissent, poussent et se développent sous l'action lente mais efficace de l'évolution naturelle. Il n'y avait qu'à appliquer à la société l'idée d'évolution pour conclure qu'elle est le produit spontané et fatal de la nature. C'est ce qui eut lieu. Déposée comme un germe dans les cerveaux allemands, l'idée poussa, grandit, se développa et s'élargit, tout en se modifiant sous l'influence de la philosophie hégélienne. Chez Hegel et ses disciples, la théorie de la société est une conséquence et un complément de leur théorie du monde; leur panthéisme politique est l'aboutissant logique de leur panthéisme naturaliste. De même que la nature est le résultat produit par le développement fatal de l'esprit universel ou de l'éternel *devenir* qui évolue sans cesse, de même la société ou l'État est le terme actuel de l'évolution qui préside au progrès de l'humanité comme elle préside au progrès de l'univers. L'État, selon Hegel, est l'esprit universel, absolu, le "terrestre divin" qui existe en soi et par soi, et se réalise dans les États successifs du monde oriental, du monde grec, du monde latin pour prendre conscience de lui-même dans le monde germanique. "Le monde se développe en quatre époques, dit Hegel; la dernière, la plus grande, sera l'époque allemande. Alors un seul peuple représentera l'Esprit; comb'è d'honneurs et de prospérité, il dominera sur les autres nations par l'irrésistible puissance de l'intelligence; en face de lui, les autres peuples ne conserveront plus aucun droit (1)". N'est-ce pas là, comme le dit Ahrens, "le pré-lude de la maxime que la force prime le droit, professée particu-

---

(1) Cité par CANTU, — *Histoire universelle*, édit. Didot, t. XX, p. 124.

lièrement dans l'État d'où la philosophie de Hegel se propagea en Allemagne (1) ? ”

Pour les disciples de Hegel, la conception change de forme, tout en restant la même quant au fond. La société est représentée comme un être vivant d'une vie propre, agissant sous l'action de lois inhérentes à sa nature. Blunstchli voit dans l'État “ une personne organique . . . la personne organisée de la nation . . . l'humanité corporelle et visible (2) ”. Il prétend même avoir trouvé son acte de naissance, il nous dit qu'il est du sexe masculin et qu'en 1740, date de l'avènement de Frédéric II, il a atteint “ l'âge de la virilité consciente (3) ”.

La société est donc, d'après ces théories, un véritable organisme qui se développe à travers l'histoire selon la loi d'évolution. Schœffle prétend qu'elle a, comme tous les organismes, une structure : l'individu en est “ la cellule ” ; la famille et la cité les “ ganglions nerveux ” ; le pouvoir en est le “ centre cérébro-spinal ” ; il naît, vit et meurt comme les autres êtres vivants. On trouve en lui des systèmes d'organes : système digestif, système de respiration et de circulation, système nerveo-moteur qui maintient la cohésion des parties et imprime la direction à l'ensemble (4). Quant aux actes vitaux de cet organisme, ils se traduisent extérieurement par les institutions, par les coutumes, par les lois, par toutes les dispositions du droit qui n'est plus, dit Iehring “ une aggrégation extérieure de dispositions arbitraires . . . mais le produit interne et réglé de l'histoire . . . Le droit et les institutions ont surgi sous l'impulsion de la vie ; c'est elle qui leur conserve leur incessante activité extérieure . . . En présence des puissantes forces qui régissent la formation du droit, la coopération de la raison humaine se réduit à rien (5) ”.

### III

Tandis qu'en Allemagne la science sociale prenait, sous l'influence du panthéisme, un aspect nouveau et inattendu, elle se transformait en France et en Angleterre, sous l'action directe du positivisme et de l'évolutionnisme.

(1) AHRENS. — *Philosophie du droit*, p. 414

(2) BLUNTSCHLI. — *Théorie générale de l'Etat*, pp. 18, 21.

(3) *Ibid.*, pp. 18, 46. (4) SCHœFFLE.

(5) IEHRING. — *L'esprit du droit romain*, t. I, p. 26.

Le fondateur du positivisme, Auguste Comte, a voulu, sous le nom de sociologie, poser les bases d'une science nouvelle qu'il rattache aux autres sciences positives par l'identité d'objet et de méthode.

Deux principes dominent la doctrine positiviste : la loi des trois états et celle de la hiérarchie des sciences. La première " consiste en ce que chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances passe successivement par trois états différents... l'état théologique ou fictif, l'état métaphysique ou abstrait, l'état scientifique ou positif. En d'autres termes, l'esprit humain, par sa nature, emploie successivement, dans chacune de ses recherches, trois méthodes de philosopher, dont le caractère est essentiellement différent et même radicalement opposé : d'abord la méthode théologique, ensuite la méthode métaphysique et enfin la méthode positive (1)". Il en est de l'esprit humain, en général, comme de l'homme lui-même. L'homme crédule en son enfance, est porté à attribuer à des agents surnaturels les phénomènes qui l'étonnent. L'état théologique fut l'enfance de l'esprit humain qui expliquait alors par des causes surnaturelles les phénomènes de l'univers. A l'état théologique succéda l'état métaphysique. Ce fut la jeunesse. Dans sa jeunesse, l'homme se plaît aux rêves et aux abstractions. Ce fut par des abstractions et des entités métaphysiques que l'esprit humain voulut, en second lieu, expliquer les choses. Mais les explications théologiques et métaphysiques n'étaient que des mirages trompeurs. Les mirages se sont évanouis et la vérité s'est montrée tout entière dans l'état scientifique et positiviste. Comme l'homme devient positif en son âge mûr, ainsi l'esprit humain, parvenu à son plein développement, est devenu positiviste ; il se borne à observer et à constater (2).

Or, la science médicale, comme les autres sciences, obéit dans ses progrès à la loi des trois états. On a d'abord résolu les problèmes sociaux en recourant à des causes surnaturelles. Ce fut la politique théologique, la doctrine du droit divin. Plus tard, Rousseau et ses disciples voulurent les résoudre par des abstractions, par la théorie des droits naturels et de la volonté générale.

(1) AUGUSTE COMTE. — *Cours de philosophie positive*, 1ère leçon, t. I, p. 9.

(2) AUGUSTE COMTE. — *Cours de philosophie positive*, 1ère leçon.

Ce fut la phase métaphysique. Voici le moment de constituer une science sociale fondée uniquement sur l'observation des faits. "Maintenant que l'esprit humain a fondé la physique céleste, la physique terrestre soit mécanique, soit chimique, la physique organique soit végétale, soit animale, il lui reste à terminer le système des sciences d'observation en fondant la physique sociale (1)"

(à suivre)

R. P. MONTAGNE.

(1) *Ibid.*, p. 22.

## FAITS ET ŒUVRES

### DE LA TEMPÉRANCE

Nos amis ne s'étonneront pas de ne pas recevoir, ce mois-ci, le bulletin trimestriel d'enquête.

Le Conseil central de la Croix Noire a jugé que nos sections avaient suffisamment prouvé leur vitalité et leur zèle dans le récent mouvement de pétition en faveur de la prohibition totale. Les 35,000 signatures moissonnées en moins de quinze jours d'une campagne improvisée, nous en donnent le témoignage évident.

Nous n'avons pas obtenu gain de cause. L'opinion publique très nettement formulée n'a pas été écoutée cette fois par ceux qui ont accoutumé de s'en préoccuper davantage.

Le grand argument qu'on a fait valoir n'est pas neuf : les revenus qu'apporte au trésor le commerce d'alcool. Il n'est pas neuf et il n'est guère plus intelligent. La vraie richesse d'un pays ne consiste pas dans les écus que la taxe soutire au contribuable. La vraie richesse, la vraie prospérité consiste dans la valeur morale et physique des citoyens. Moins il y a de crimes, de vices, de fous ; moins il y a de rachitiques, d'infirmités, de malades de toutes sortes, plus chaque citoyen rend à la société les services qu'elle en doit attendre, et plus aussi s'accroît la prospérité générale.

Qu'est-ce donc qui remplit nos prisons, alimente la chronique judiciaire, peuple nos hôpitaux et nos asiles ? Tout le monde répond : l'alcool-surtout. La vérité en est d'une expérience quotidienne. Nous nous remettons donc à l'œuvre, et notre résolution plus ferme, la certitude de rendre à notre race le plus salutaire service, l'aide de Dieu, donneront à nos démarches l'ardeur, la force entraînant qui assure le succès final.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

## L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

**SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.**

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ'

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1761.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ann | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2850.66  | 3814.48  | 4787.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.33                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3698.45  | 4924.92  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3998.01  | 5317.67  | 6646.86   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.48  | 5722.29  | 7152.00   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 4 "    |
| de 10.00 à 20.00.....  | 10 "   |
| de 20.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

### LA MAISON

# O. LACROIX

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BIJOUX

CONSERVES DE FRUITS

FRUITS SECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 185

# F. GERRICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nikeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de cutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

cur  
bib  
dis  
cen  
et 1  
  
160  
qu'  
  
me  
tior  
I  
47  
—  
L  
  
17  
  
Edit  
Gr  
sépul  
vèqu  
  
Ar  
  
Sp  
scois



## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes ; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaunes, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - QUEBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**  
**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU**  
et **LÉVIS RUE EDEN**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles